



**Human Rights
Droits humains**

Déclaration d'Unifor sur la justice raciale

Le 21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars 1960, soixante-neuf personnes ont été tuées et quatre-vingts blessées dans l'État raciste d'Afrique du Sud alors qu'elles protestaient paisiblement contre la ségrégation raciste. Une initiative sans précédent du Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné le massacre de Sharpeville et le gouvernement sud-africain pour son geste raciste et inhumain. En 1966, le 21 mars a été déclaré « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Durant les 48 ans qui ont suivi cette déclaration, beaucoup de choses ont changé, mais la lutte pour éliminer la discrimination raciale se poursuit toujours. Le racisme est toujours présent. Malgré la fin de l'apartheid en Afrique du Sud en 1994, la ségrégation des peuples autochtones, qui était le fondement de l'apartheid, existe toujours.

L'histoire même du Canada est truffée de sectarisme et d'exclusion et, bien que nous ayons enregistré des progrès, nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Plusieurs immigrants qui arrivent au Canada au cours des dernières années sont des travailleurs migrants qui n'ont aucun espoir de devenir citoyens, une situation qui ajoute aux inégalités économiques sans cesse croissantes. Bien que plusieurs travailleuses et travailleurs racialisés soient bien scolarisés, ils sont surreprésentés dans les occupations de spécialisation moyenne et peu spécialisées et finissent dans des emplois précaires.

Le travail d'Unifor pour favoriser la justice raciale et lutter contre le racisme repose sur une analyse de la population active visant à établir les causes profondes du racisme, incluant le colonialisme, l'impérialisme et l'exploitation historique des peuples racialisés à travers le monde. Le racisme va à l'encontre de nos luttes syndicales pour l'égalité, l'inclusion et la justice sociale, et mine nos efforts en ce sens. L'intolérance, la haine et la discrimination mènent au rejet des droits fondamentaux de la personne et des libertés fondamentales, menacent la paix ainsi que la sécurité sociale et économique des peuples.

Aujourd'hui, c'est l'occasion de nous rappeler que le racisme est toujours présent dans nos milieux de travail, nos syndicats et nos sociétés partout sur la planète. Comme syndicalistes et Canadiens, nous devons montrer l'exemple, au Canada et sur la scène internationale, par nos paroles et nos gestes. Les efforts des sections locales d'Unifor, couplés à ceux de centaines de militantes et militants pour faire des droits de la personne et de la lutte contre le racisme un enjeu prioritaire dans notre travail quotidien ont provoqué plusieurs changements dans nos syndicats.

Cette journée nous rappelle les luttes et les combats livrés par les peuples autochtones et racialisés, et qu'ils continuent à livrer. Parallèlement, nous devons reconnaître et saluer les efforts de toutes les militantes et tous les militants de la planète qui combattent le racisme, la discrimination et le sectarisme.

Notre syndicat a toujours lutté pour la justice et l'égalité pour toutes et tous. Avec l'appui de tous ses membres, Unifor est voué à éliminer le racisme de nos milieux de travail et de nos communautés. Cette déclaration nous rappelle la nécessité de sensibiliser davantage les gens aux effets négatifs du racisme à l'échelle nationale et de démontrer clairement l'engagement et le leadership du syndicat pour favoriser la justice raciale, le respect, l'égalité et la diversité.